MODU
Société par Actions Simplifiée au capital de 96.000 €
Siège social : Lieudit « La Bâche »
91760 ITTEVILLE
RCS EVRY 393 753 009

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice net comptable de 609.689 €, en totalité aux actions à titre de distribution de dividendes.

En sus de la distribution de dividendes ci-dessus, l'assemblée générale décide de prélever une somme de 290.311 € sur le compte « Autres réserves » afin de procéder à une distribution de dividendes d'un montant global de 900.000 €

Ainsi, après affectation du résultat, le solde comptable du compte « Autres réserves » sera ramené de 3.384.304 € à 3.093.993 €.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 150 € par action.

L'assemblée générale décide de fixer la date de mise en paiement des dividendes à compter du 1er juillet 2025.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions de dividendes suivantes ont été effectuées au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à la réfaction de 40%	Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
2021	852.000 €	0 €	852.000 €
2022	1.074.000 €	0 €	1.074.000 €
2023	900.000 €	0 €	900.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président
La société SUPDUNO
Représentée par son Président
Monsieur Gilles BILLAUT

In Extenso
PME

Signé par Virginie Trubert
Le 18/05/2025
In Extenso
signature électronique

SAS MODU

Comptes annuels
Bilan au 31/12/2024

LIEU DIT LA BÂCHE
91760 ITTEVILLE
SIRET : 39375300900025

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

IN EXTENSO CHARTRES
1 Rue Louis Pasteur
28630 LE COUDRAY

Tél : 02 37 34 12 72

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2024	Net Au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	14 129	13 669	460	697
Fonds commercial	1 044 276		1 044 276	1 044 276
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 534 606	1 845 965	688 640	424 151
Installations tech., matériels et outillages industriels	1 852 082	1 153 702	698 381	115 374
Autres immobilisations corporelles	1 496 299	809 770	686 529	261 895
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	4 200		4 200	4 200
Prêts				
Autres immobilisations financières	177 517		177 517	169 743
TOTAL (I)	7 123 109	3 823 107	3 300 002	2 020 336
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	16 786		16 786	14 675
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 295 769		2 295 769	2 238 805
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	76 617		76 617	86 399
Autres	595 919		595 919	694 733
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	1 416 877		1 416 877	1 809 667
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	710 818		710 818	851 772
Charges constatées d'avance	219 319		219 319	203 997
TOTAL (II)	5 332 104		5 332 104	5 900 047
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	12 455 213	3 823 107	8 632 106	7 920 383

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2024	Net Au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	96 000	96 000	96 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		16 249	16 249
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		9 600	9 600
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		3 384 304	3 501 533
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		609 689	782 772
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	4 115 842	4 406 153
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 121 479	71 438
Emprunts et dettes financières diverses		430 523	21 012
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 147 369	2 505 975
Dettes fiscales et sociales		808 836	906 336
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		4 110	5 691
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		3 947	3 778
	TOTAL (III)	4 516 264	3 514 229
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	8 632 106	7 920 383
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	47 116 508		47 116 508	46 820 623
Production vendue de biens	12 438		12 438	10 639
Production vendue de services	1 041 612		1 041 612	770 252
Chiffre d'affaires Net	48 170 557		48 170 557	47 601 514
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			43 613	66 137
Autres produits			15 086	22 738
TOTAL (I)			48 229 256	47 690 388
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			39 598 346	39 127 632
Variation de stocks (marchandises)			-56 964	-69 620
Achats de matières premières et autres approvisionnements			72 701	76 949
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-2 111	-4 977
Autres achats et charges externes *			2 717 252	2 695 150
Impôts, taxes et versements assimilés			478 604	483 266
Salaires et traitements			3 278 317	3 195 106
Charges sociales			962 374	911 394
Dotations aux amortissements sur immobilisations			336 519	209 668
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			6 720	8 437
TOTAL (II)			47 391 755	46 633 004
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			837 501	1 057 385
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			139 694	147 802
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			139 694	147 802
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			46 912	11 444
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			46 912	11 444
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			92 783	136 358
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			930 284	1 193 742

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		25 552
Sur opérations en capital	2 200	10 800
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	2 200	36 352
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 990	49 703
Sur opérations en capital	1 048	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	7 038	49 703
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-4 838	-13 352
Participations des salariés (IX)	114 710	145 849
Impôts sur les bénéfices (X)	201 047	251 770
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	48 371 150	47 874 542
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	47 761 462	47 091 770
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	609 689	782 772

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées	18 848	9 337

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 8 632 106 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 609 689 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial a été acquis pour un montant de 1 044 276 euros.
Conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2015-06, la société a considéré que son fonds commerciale avait une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.
La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes couramment utilisées en ce domaine.
La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée sur la base de sa valeur d'utilité en fonction des cas prévisionnels.
Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

• Logiciel	1 à 3 ans,
• Agencements et aménagements des constructions	3 à 30 ans,
• Installations industrielles	2 à 10 ans,
• Matériel et outillage	1 à 10 ans,
• Matériel de transport	3 ans,
• Mobilier de bureau	3 à 10 ans.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "dernier prix d'achat connu".

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2024) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.38%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6132 € hors taxe.

Convention d'intégration fiscale

Depuis le 01 janvier 1999, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale. La société tête de groupe est la SAS SUPDUNO.

En vertu de la convention d'intégration fiscale, la société comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale mais la seule redevable de l'impôt est la société tête de groupe.

Les économies d'impôt sont comptabilisées dans la société mère et sont appréhendées par la société mère de façon provisoire pour celles imputables aux déficits de la société fille. Les autres sont définitivement acquises par la société mère.

La société ne dispose pas de déficits antérieurs propres. L'impôt comptabilisé en charge correspond à son impôt sur les bénéfices 2024.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
SAS SUPDUNO LIEU DIT LA PLAINE	256 000	99.98

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 058 405		
	TOTAL	1 058 405		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		2 169 682		288 416
Installations techniques, matériel et outillages ind.		1 161 997		693 140
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		583 803		621 673
Mat. de transport		251 745		
Mat. de bureau et info., mobilier		123 051		6 230
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	4 290 278		1 609 459
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		4 200		
Prêts et autres immobilisations financières		169 743		7 774
	TOTAL	173 943		7 774
	TOTAL GENERAL	5 522 625		1 617 233

Cadre B	Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 058 405	
TOTAL			1 058 405	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const	-88 500	11 992	2 534 606	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		3 055	1 852 082	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	88 500		1 116 976	
Mat. de transport			251 745	
Mat. de bureau et info., mobilier		1 702	127 579	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		16 749	5 882 987	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			4 200	
Prêts et autres immobilisations financières			177 517	
TOTAL			181 717	
TOTAL GENERAL		16 749	7 123 109	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 432	237		13 669
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 432	237		13 669
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 745 531	112 427	11 992	1 845 965
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 046 623	110 134	3 055	1 153 702
Installations générales, agencements et aménagements divers	572 556	58 274		630 830
Matériel de transport	73 311	40 355		113 666
Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 836	15 093	654	65 274
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 488 857	336 282	15 701	3 809 438
TOTAL GÉNÉRAL	3 502 290	336 519	15 701	3 823 107

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ				TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)					

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	177 517		177 517
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	924	924	
Autres créances clients	75 692	75 692	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8	8	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	80 558	80 558	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	52 305	52 305	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	463 048	463 048	
Charges constatées d'avance	219 319	219 319	
TOTAL	1 069 371	891 854	177 517

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	5 571	5 571		
- à plus d'1 an à l'origine	1 115 909	234 838	881 070	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	430 523			430 523
Fournisseurs et comptes rattachés	2 147 369	2 147 369		
Personnel et comptes rattachés	460 894	460 894		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	297 214	297 214		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	30 259	30 259		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 468	20 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	4 110	4 110		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 947	3 947		
TOTAL	4 516 264	3 204 672	881 070	430 523
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	151 864			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	52 305	
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	18 848	
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	22 500	
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Commentaires : néant

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	295 665.45	337 293.26
Valeurs mobilières de placement	16 859.23	22 848.56
Disponibilités		
TOTAL	312 524.68	360 141.82

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	295 665.45	337 293.26
40981000 Rrro a recevoir ttc	201 453.57	210 991.88
40982000 Produits a recevoir ttc	94 204.10	125 677.93
43870000 Organismes scx prod.recev	7.78	7.45
44870000 Etat - produits à recevoi		616.00
Valeurs mobilières de placement	16 859.23	22 848.56
50880000 Int.courus sur val.mob.pl	16 859.23	22 848.56
Disponibilités		
TOTAL	312 524.68	360 141.82

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 428.11	6 079.93
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 766.04	130 198.26
Dettes fiscales et sociales	756 440.83	846 322.21
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	882 634.98	982 600.40

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 428.11	6 079.93
16884000 Int.cour./empr.etb credit	2 857.48	180.12
51860000 Interets courus a payer	5 570.63	5 899.81
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 766.04	130 198.26
40813000 Achats mses fnp	19 240.66	26 894.56
40814000 Fact.a rec ttc fourn.fg.filial	31 685.15	28 853.96
40815000 Fact.a rec ttc fourn.frais g.	66 840.23	74 449.74
Dettes fiscales et sociales	756 440.83	846 322.21
42820000 Dette prov.pour conges payes	267 611.42	275 556.68
42840000 Dettes prov./partic.salar	114 710.00	145 849.00
42862000 Dette prov.primes except.	51 730.00	83 174.00
42864000 Autre charges pers.a payer	14 504.26	14 980.37
42866000 Dette prov. r.t.t.	5 549.75	2 430.32
43820000 Charges soc._conges a payer	72 483.00	105 571.92
43860000 Charges sur c.payes cap	49 472.42	38 916.80
43860002 T. formation cont. cap	2 973.68	2 830.18
43860003 Subv. part.construct. cap	14 866.03	14 155.07
43860004 T. add. gde surface cap	110 171.30	116 300.00
43860005 Contrib.soc.solidar. cap	46 373.07	45 730.87
44860000 Etat - charges a payer	5 995.90	827.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	882 634.98	982 600.40

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Produits d'exploitation	3 947	3 778
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	3 947	3 778

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Charges d'exploitation	219 319	203 997
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	219 319	203 997

Jégard Créatis C

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

SAS MODU
Lieu-dit « La Bâche »

91760 ITTEVILLE

Créatis Audit
Société de Commissaire aux Comptes
71 avenue Victor Hugo
75116 Paris
Tél. +33 1 53 64 99 99
creatisaudit@jegardcreatis.com

SAS au capital de 450 120 €
APE 6920Z - TVA FR 78 722 005 360
RCS Paris - Siret 722 005 360 00085
www.jegardcreatis.com

DIFFERENCE PrimeGlobal Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris afaq

SOCIETE MODU
SAS au capital de 96 000 Euros
Lieu-dit « La Bâche »

91760 ITTEVILLE

RCS EVRY 393 753 009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'assemblée générale de la société MODU,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MODU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le fonds de commerce dont le montant net figure au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 1 044 276 €uros, est évalué sur la base de sa valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent cette valeur d'utilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2025
Le commissaire aux comptes
CREATIS AUDIT représentée par :

Tanguy DERKENNE
Associé